

Note n° 69/2021

L'Ambassade de la République du Kenya au Royaume des Pays-Bas présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties et a l'honneur de se référer à la note ICC-ASP/20/SP/37 datée du 20 mai 2021 concernant l'élection des membres de la Commission consultative pour l'examen des candidatures au poste de juge.

L'Ambassade présente la candidature de Mme Lucy Muthoni Kambuni pour sa réélection en qualité de membre de la Commission consultative pour l'examen des candidatures au poste de juge, dont les élections se tiendront lors de la vingtième session de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome, du 6 au 11 décembre 2021.

Une déclaration conforme au cadre de référence de la Commission consultative est jointe aux présentes, de même que le curriculum vitae et la biographie de Mme Kambuni.

L'Ambassade de la République du Kenya au Royaume des Pays-Bas saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties les assurances de sa très haute considération.

La Haye, le 27 août 2021

La Cour pénale internationale

La Haye